

Les crédits

Dans l'affirmative, pourquoi le député dirait-il qu'on n'a pas porté d'accusations contre ces gens qui ont obtenu cet argent de façon frauduleuse, qui l'ont mal employé, qui ont gaspillé des millions de dollars, comme le prétend le député de Winnipeg-Nord.

Le vérificateur général ne signalait-il pas simplement qu'on n'avait pas bien respecté la procédure bureaucratique? Affirme-t-il dans son rapport qu'il y a eu fraude et vol, et qu'on a mal employé des millions de dollars du Trésor public? Si oui, qui sont ceux qui l'ont fait? Pourquoi n'a-t-on pas porté d'accusations contre eux?

M. Pagtakhan: La GRC. . .

M. Andre: L'affaire n'est pas encore terminée. Personne n'a été accusé et il n'y a aucune preuve de vol.

Mme le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Pagtakhan: Lisez le rapport.

Mme le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord a déjà obtenu la parole. Il pourra sans doute l'obtenir à nouveau plus tard aujourd'hui.

Pour le bon ordre et par respect pour la Chambre, il serait bon que le député s'abstienne de hurler et de porter des accusations pour le moment.

M. Pagtakhan: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

Mme le vice-président: S'il y a rappel au Règlement, je vais l'entendre.

• (1550)

M. Pagtakhan: Le leader du gouvernement à la Chambre a fait allusion à la question que j'ai posée et il a mentionné ma circonscription. Or, il savait qu'il y avait seulement deux. . .

Mme le vice-président: Le député s'engage dans un débat alors qu'il n'a pas la parole. Je viens de lui demander d'attendre son tour pour prendre la parole et faire connaître son opinion.

Il reste une minute au député de Glengarry—Prescott—Russell.

M. Boudria: Madame la Présidente, le vérificateur général a bien dit dans son rapport que la procédure n'avait pas été respectée. Le ministre peut bien la qualifier de purement bureaucratique, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Il s'agit en réalité d'une critique à l'endroit de son propre collègue, le président du Conseil du Trésor, qui établit ces règles qui sont nécessaires pour l'attribution des marchés en bonne et due forme.

Lorsque j'ai soulevé la question à la Chambre il y a quelques mois, le gouvernement a refusé de répondre à la question que j'ai posée à ce sujet. Sauf erreur, c'est le leader du gouvernement lui-même qui m'a dit qu'il ne pouvait répondre parce que toute cette affaire faisait l'objet d'une enquête policière.

À vous de juger.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je tiens à faire remarquer qu'il y a toute une différence entre cela et l'affirmation éhontée selon laquelle des millions de dollars appartenant aux contribuables ont été gaspillés d'une manière frauduleuse. Il faut absolument relever cette accusation de méfait. Nous avons une tradition: si un député accuse quelqu'un d'autre d'avoir enfreint la loi, il doit mettre son siège en jeu. Si l'accusation se révèle sans fondement, il doit démissionner.

Madame la Présidente, il me semble révélateur que, en cette journée d'opposition. . .

Mme le vice-président: À l'ordre, je vous prie. Le député doit savoir qu'un rappel au Règlement se rapporte justement aux dispositions du Règlement. Quel article du Règlement le député invoque-t-il?

M. Pagtakhan: Je ne peux pas citer un article précis. J'implore votre indulgence, madame la Présidente, mais je faisais allusion à un rapport selon lequel plusieurs lois étaient violées. Je pourrai vous montrer la page plus tard, madame la Présidente.

Mme le vice-président: Le député intervient simplement dans le débat. Le ministre a la parole.

M. Andre: En cette journée réservée à l'étude des crédits, journée qui est prévue dans le Règlement afin que l'opposition puisse discuter de la question des crédits, c.-à-d. l'engagement des fonds publics, il est intéressant de constater que l'opposition a décidé de parler de ce sujet. J'ai fait des recherches et j'ai constaté qu'au cours des deux dernières années, l'opposition n'a pas une fois, pas une seule fois profité de cette journée pour discuter de ce pourquoi elle a été instituée, c'est-à-dire les dépenses gouvernementales, la façon dont l'opposition procéderait, etc. Mais cela n'a rien de surprenant.

Le député a pris la parole et énuméré une liste d'activités soi-disant illégales ou inconvenantes auxquelles se seraient livrées diverses personnes. Il a réussi à faire de la calomnie et de la médisance au sujet de bien des gens, en citant des articles de journaux. Certaines personnes ont été trouvées coupables, d'autres, innocentées. Dans notre système, quand quelqu'un est innocenté, il est inno-